

SECTION I : MESSAGES

1.1 Message du Ministre pour le Portefeuille

Je suis fier de rendre compte des mesures prises par le portefeuille de l'Industrie pour contribuer à atteindre le but du gouvernement à faire du Canada l'un des pays les plus novateurs du monde d'ici 2010. Dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, l'innovation est la clé du succès : elle nous permet de trouver de nouvelles façons de penser et de meilleures méthodes de travail.

À titre de ministre responsable du portefeuille de l'Industrie, je suis heureux d'avoir participé à la création de la Stratégie d'innovation du Canada, qui a été lancée en février 2002. Au cours de l'année, Industrie Canada et ses partenaires ont tenu 34 sommets régionaux sur l'innovation et ont participé à de nombreuses tables rondes d'experts et réunions sectorielles. Dans l'ensemble, les opinions de plus de 10 000 Canadiens et Canadiennes ont été entendues.

Les organismes membres du portefeuille de l'Industrie :

Agence de promotion du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur du Canada
Commission canadienne du tourisme
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches du Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Infrastructure Canada
Société d'expansion du Cap-Breton
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

* Organisation non tenue de soumettre un rapport

Ce processus stimulant et productif a atteint son apogée au Sommet national de l'innovation et de l'apprentissage, qui réunissait plus de 500 dirigeants d'entreprises, du secteur public et du milieu universitaire ainsi que des représentants d'organismes non gouvernementaux.

Le gouvernement du Canada écoute les Canadiens. Au cours du processus de mobilisation, un grand nombre d'excellentes idées ont été exprimées et au Sommet national, elles ont été classées par ordre de priorité. Dix-huit points exigent l'intervention du gouvernement à court terme. Je tiens à souligner toutefois que le processus que j'évoque sera pleinement mis en oeuvre sur une période de dix ans et qu'il nécessite non seulement l'action du gouvernement du Canada, mais aussi la participation de tous ses partenaires. Il n'en demeure pas moins que nos débuts sont plus que prometteurs; je suis fortement encouragé par la réaction favorable des entreprises et des universités aux mesures prises jusqu'ici.

Les 16 organismes membres du portefeuille de l'Industrie travaillent de concert pour s'assurer que les Canadiens bénéficient de l'appui nécessaire pour relever les défis de l'économie mondiale, qui évolue si rapidement. La pierre angulaire de toutes les activités futures sera l'innovation.

Rapport sur les plans et les priorités

Je suis très heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités du Conseil de recherches en science humaines (CRSH), qui décrit leurs réalisations et leurs résultats prévus pour les trois prochaines années. Ce rapport informe la population canadienne des réalisations prévues pour les trois prochains exercices. Dans les prochaines années, le CRSH continuera à produire les connaissances et à étendre les compétences dont le Canada a besoin pour conserver sa capacité d'innovation, demeurer concurrentiel, préserver sa qualité de vie et aborder des questions clés telles que la sécurité humaine et la cohésion sociale. Par le biais de ses programmes de bourses et de subventions, le CRSH appuie des recherches qui nous aident à comprendre la nature de la société en pleine mutation dans laquelle nous vivons, ainsi qu'à faire face aux nouveaux défis d'ordre culturel, social et économique. Il contribuera à la formation de spécialistes hautement qualifiés qui se destinent à des carrières en recherche dans les universités et les organismes publics et privés. Il continuera de créer des partenariats de recherche afin de combler les lacunes dans nos connaissances stratégiques et d'appuyer un processus de prise de décisions fondé sur des faits scientifiques. Finalement, le CRSH encouragera de meilleurs mécanismes d'échange des connaissances avec les utilisateurs de la recherche et le grand public.

Nous avons réalisé d'énormes progrès en travaillant avec les Canadiens à la mise en œuvre de la Stratégie d'innovation du Canada. Nous avons pris contact avec des gens d'affaires, des universitaires et des citoyens de chaque région du pays. Je suis convaincu que ce partenariat renouvelé portera fruit durant la prochaine année et que les résultats de nos efforts signifieront un plus grand nombre d'emplois ainsi que des emplois de qualité, une économie plus forte et plus dynamique et une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

L'honorable Allan Rock

1.2 Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)

Au Canada, nous traversons une époque passionnante dans le domaine des sciences et de la technologie. Les investissements que nous avons faits dans la recherche-développement et dans les infrastructures de l'innovation rapportent des dividendes. Les nouvelles idées se transforment en possibilités, profitant aux Canadiens de tous les secteurs économiques du pays. En effet, le Canada peut désormais se compter parmi les chefs de file de la course mondiale à l'excellence.

L'accroissement de la capacité d'innovation du Canada et la création d'une culture de l'innovation sont au cœur de la stratégie d'innovation du Canada. Cette stratégie est un plan micro-économique de grande envergure, qui englobe non seulement les sciences et la technologie, mais aussi l'éducation, les cadres législatifs, la fiscalité et l'acquisition de compétences par tous les Canadiens.

La stratégie d'innovation du Canada est un plan de 10 ans auquel participent les secteurs public, privé et sans but lucratif pour faire du Canada le chef de file mondial en matière d'investissement et de possibilités. La mise en valeur de l'innovation à long terme et de la création de savoir dans tous les secteurs produira d'importantes retombées sur le plan des méthodes de production, des soins de santé, du développement durable et de la protection de notre environnement naturel. En outre, le milieu canadien de la recherche et du développement en sciences et en technologie jouera un rôle de premier plan dans le cadre de cette initiative majeure.

Le savoir est l'un des atouts nationaux du Canada. Au fur et à mesure que nous augmenterons notre capacité dans le domaine des sciences et de la recherche, nous ferons en sorte que le savoir contribue au développement d'une économie novatrice, progressiste et fructueuse qui garantira le mieux-être des futures générations de Canadiens.

Je suis donc ravi de présenter le Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004 du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, dans lequel sont énoncés nos orientations, la façon dont nous comptons les mener à bien et les résultats escomptés.

L'honorable Rey Pagtakhan

1.3 Déclaration de la direction

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS DE 2003-2004

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2003-2004 du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Ce document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004*.

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités du CRSH.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget déposé par le ministre des Finances et le Secrétaire du Conseil du Trésor.
- Il est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielles.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____

Date : _____

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DU CRSH

2.1 Raison d'être

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) est un organisme fédéral qui appuie la recherche et la formation avancée dans les sciences humaines au Canada, et qui en fait la promotion. Selon la Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines (1977), le mandat du CRSH est :

- de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines;
- de conseiller le ministre de l'Industrie sur les aspects de cette recherche que ce dernier lui demande d'examiner.

La raison d'être du CRSH est de contribuer à l'avancement des connaissances, des compétences et de la compréhension en :

- appuyant l'excellence dans la recherche et dans la formation avancée;
- en encourageant et en aidant les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration des politiques et d'autres groupes intéressés à transférer les connaissances qui aideront la société canadienne à profiter des avantages de la recherche.

La clientèle principale du CRSH est composée de chercheurs universitaires : environ 18 000 professeurs à plein temps (54 p. 100 de tous les professeurs) et environ 40 000 étudiants des cycles supérieurs à plein temps (59 p. 100 de tous les étudiants des cycles supérieurs). Les disciplines des sciences humaines représentent donc 57 p. 100 de tous les professeurs et de tous les étudiants des cycles supérieurs dans les universités canadiennes, soit la plus grande communauté de chercheurs au Canada.

Les chercheurs des 175 collèges communautaires du Canada peuvent également recevoir des subventions du CRSH. Les organismes à but non lucratif qui sont mandatés pour entreprendre de la recherche et qui ont des chercheurs qualifiés au sein de leur personnel sont aussi admissibles à certains programmes du CRSH.

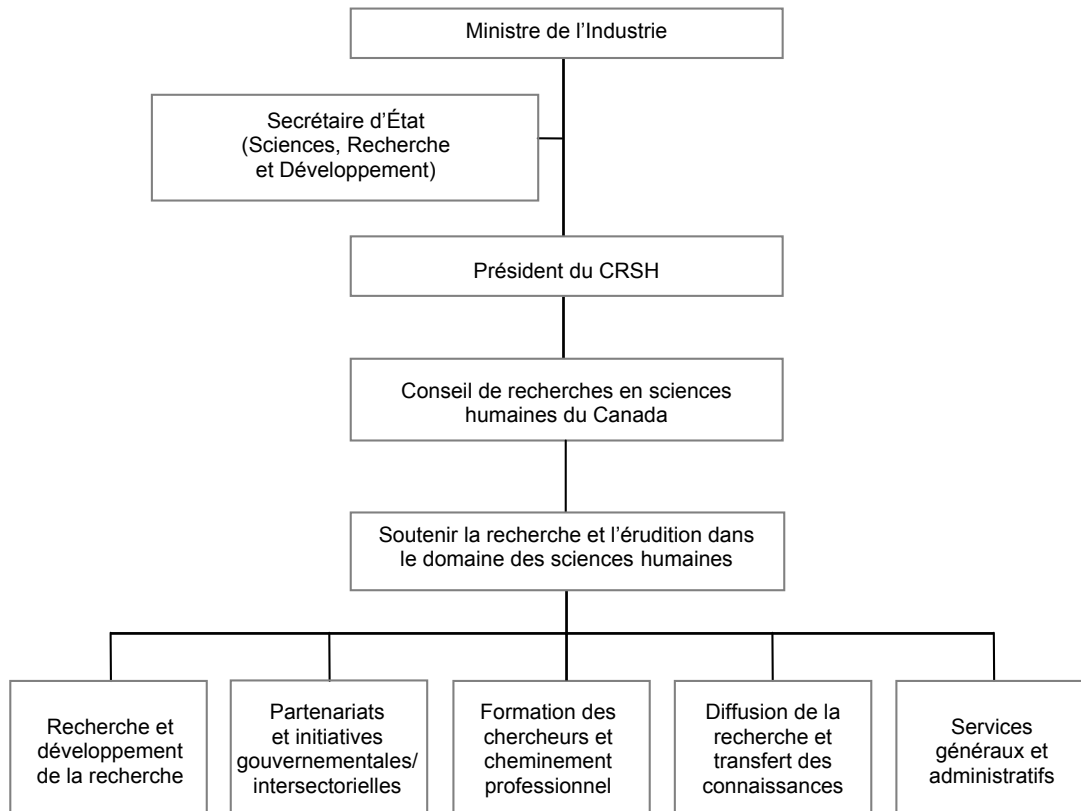
Le CRSH joue un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques de recherche. Il suit et analyse les nouvelles tendances en sciences humaines et aide, au moyen de ses stratégies et de ses programmes, à structurer l'entreprise nationale de recherche. Le CRSH donne également des avis au ministre de l'Industrie, au secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement) et au gouvernement du Canada sur les orientations futures à prendre dans le secteur des sciences humaines.

Le CRSH finance des recherches dans plus de 30 disciplines

Anthropologie, archéologie, commerce et études administratives, commerce, études classiques, communications et médias, criminologie, économie, éducation, études environnementales, éthique, beaux-arts, géographie, histoire, relations industrielles, études interdisciplinaires et multidisciplinaires, droit, linguistiques, littérature, études médiévales, langues modernes, études sur les Autochtones, philosophie, sciences politiques, psychologie, études religieuses, travail social, sociologie, études urbaines et régionales, études sur les femmes

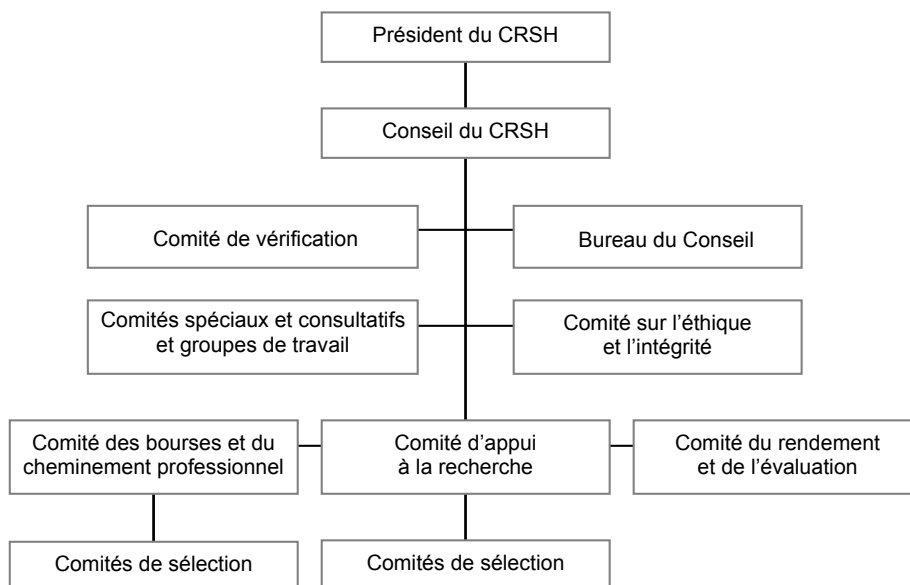
2.2 Gouvernance

Figure 1 : Structure décisionnelle du CRSH



Le CRSH rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie et est dirigé par un conseil d'administration de 22 membres nommés par le gouverneur en conseil afin de représenter les intérêts du milieu universitaire et des secteurs public et privé de toutes les régions du Canada (Figure 1). Le Conseil du CRSH détermine les priorités des programmes, les allocations budgétaires et les initiatives, et en supervise la mise en œuvre. Six comités guident le CRSH et s'assurent que ses programmes de subventions et de bourses répondent aux besoins des Canadiens. Les comités de sélection, composés de chercheurs universitaires et, au besoin, de membres extérieurs au milieu universitaire, évaluent toutes les demandes soumises au CRSH (Figure 2), conformément aux excellents principes d'évaluation par les pairs reconnus dans le monde entier.

Figure 2 : Structure des comités du CRSH



SECTION III : SURVOL DE LA PLANIFICATION DU CRSH

3.1 Survol de la planification

Le CRSH, seul organisme subventionnaire au Canada dans le domaine de la recherche en sciences humaines, reçoit une enveloppe budgétaire du Parlement. Au moyen de ses programmes de subventions et de bourses, le CRSH appuie la recherche fondamentale, appliquée et ciblée, la formation avancée en recherche, la création de partenariats de recherche avec les utilisateurs de la recherche et la diffusion des résultats de recherche au sein du milieu universitaire et dans la société canadienne en général.

Le Programme des subventions ordinaires de recherche, principal programme du CRSH, favorise et appuie une recherche menée par des chercheurs et qui est essentielle pour la vitalité des sciences humaines au Canada. Le Programme des subventions ordinaires de recherche offre diverses possibilités pour les étudiants, les particuliers et les équipes de recherche, et fait la promotion de travaux disciplinaires et multidisciplinaires.

En particulier par l'intermédiaire de ses programmes stratégiques et de ses initiatives conjointes, le CRSH favorise la recherche portant sur une variété de questions interdisciplinaires nécessitant des connaissances appliquées et stratégiques. Le CRSH détermine les domaines prioritaires, en collaboration avec ses partenaires et des intervenants de la communauté des chercheurs, du gouvernement, du secteur privé et des organismes sans but lucratif.

Afin de répondre à la demande croissante de recherche et de création de connaissances dans des domaines politiques clés, le CRSH établit des partenariats de financement de la recherche avec des ministères et des organismes fédéraux, le secteur privé et le secteur bénévole.

Les subventions et les bourses du CRSH sont octroyées par l'intermédiaire d'évaluations indépendantes effectuées par les pairs à l'échelle nationale. Ce processus permet de garantir que les titulaires de subventions et de bourses répondent aux normes d'excellence qui sont évaluées de façon aussi objective et efficace que possible. Environ 9 000 experts canadiens et étrangers fournissent des évaluations des propositions afin d'aider les comités d'évaluation par les pairs à prendre leurs décisions.

Principes fondamentaux du CRSH

Excellence sur le plan intellectuel : Grâce à son système rigoureux et concurrentiel d'évaluation par les pairs, le CRSH appuie les recherches qui répondent aux plus hautes normes sur le plan intellectuel.

Impartialité : Le CRSH est un organisme autonome du gouvernement, ce qui garantit l'indépendance de son processus de prise de décisions.

Accès public : Le CRSH exige que les résultats de toutes les recherches qu'il subventionne soient accessibles aux Canadiens.

Responsabilité : Le CRSH rend compte publiquement de ses processus et des résultats de ses investissements.

Innovation : Le CRSH adapte ses activités aux défis que doivent relever les Canadiens et la communauté des chercheurs au Canada.

Rapport sur les plans et les priorités

Le Conseil de recherches en sciences humaines fait face à un défi perpétuel qui consiste à trouver des moyens équilibrés pour répondre aux besoins changeants de la recherche et de la formation de sa clientèle diversifiée, tout en satisfaisant les besoins de la société canadienne en matière de connaissances.

Les facteurs clés qui influencent actuellement la planification du CRSH sont :

- la demande croissante de différents secteurs de la société pour acquérir les connaissances et l'expertise en sciences humaines;
- le renouvellement des professeurs à plein temps;
- la nature changeante et les besoins changeants de la recherche (recherche multidisciplinaire et interdisciplinaire, recherche concertée à grande échelle);
- un intérêt croissant pour la mobilisation des connaissances en sciences humaines, afin de garantir que ces connaissances sont communiqués aux autres chercheurs et aux utilisateurs de la recherche.

Au cours du prochain exercice, le CRSH poursuivra ses objectifs généraux qui visent à appuyer et à promouvoir :

- une capacité de recherche de premier ordre en sciences humaines;
- un important ensemble de connaissances qui contribue à notre compréhension des questions sociales, économiques, intellectuelles et culturelles actuelles et futures et accroît notre capacité à les gérer;
- une nouvelle génération de chercheurs bien formés et de spécialistes en sciences humaines très qualifiés qui répondent aux besoins en éducation et en recherche du secteur public canadien, du secteur privé en général et des universités canadiennes en particulier;
- la mobilisation des connaissances et la diffusion des résultats de recherche entre le milieu universitaire et la société canadienne.

Le CRSH continuera également à fournir un leadership au gouvernement du Canada pour l'élaboration des politiques et des avis concernant la création de capacités de recherche dans le domaine des sciences humaines.

Dans le Budget de 2003, le gouvernement a annoncé le lancement et le financement de deux nouveaux programmes qui auront un impact sur le CRSH et les autres organismes subventionnaires — le programme des Coûts indirects de la recherche subventionnée par le gouvernement fédéral pour les universités, les collèges et les hôpitaux de recherche, et le programme des Bourses d'études supérieures du Canada pour des étudiants à la maîtrise et au doctorat. De plus, le CRSH accroîtra son soutien à la recherche dans le Nord grâce à des fonds supplémentaires reçus dans le cadre du Budget de 2003.

Réexaminer les structures actuelles du CRSH

Au cours des quelques dernières années, nous avons assisté à une explosion du nombre de chercheurs universitaires faisant des demandes de financement au CRSH. Cette explosion est dû à la fois au nombre important de nouveaux professeurs engagés par les universités et à l'importance de l'excellence en recherche pour obtenir une permanence. Afin de maximiser l'efficacité de l'appui à la recherche et de la mobilisation des connaissances, le Conseil a également entrepris d'ouvrir ses programmes aux chercheurs qui ne font pas partie de la com-

Rapport sur les plans et les priorités

communauté universitaire, grâce à des programmes tels que les Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) et l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ).

En 2003-2004, le Conseil du CRSH a l'intention de s'attaquer à ces défis — l'augmentation rapide du nombre de demandes et le besoin justifié d'élargir la communauté des chercheurs — que sa structure organisationnelle actuelle ne lui permet pas de résoudre facilement. Afin d'aborder ces problèmes, le CRSH doit examiner la façon :

- d'élargir le programme de recherche en appuyant un plus grand nombre de travaux de recherche stratégique et concertée dans de nouveaux contextes et domaines;
- de sortir de ses disciplines en facilitant une recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire plus efficace;
- d'aller au-delà du milieu universitaire en appuyant des chercheurs qualifiés à l'extérieur du milieu universitaire;
- de mieux utiliser les technologies de pointe;
- de former un plus grand nombre d'étudiants aux niveaux avancés, le faire plus rapidement et les exposer davantage à la diversité culturelle et à celle du marché du travail.

Ainsi, le Conseil de recherches en sciences humaines pourra étudier la possibilité d'entreprendre une restructuration ou une transformation organisationnelle.

SECTION IV : PLANS ET PRIORITÉS DU CRSH — CONTEXTE ET CADRE

4.1 Résumé

Résultats stratégiques

Les investissements du CRSH contribuent à la réalisation d'importants progrès dans le domaine des connaissances et des compétences en sciences humaines et à fournir un leadership fort qui aidera à bâtir une capacité canadienne de recherche de première classe, et à formuler une politique scientifique générale bien définie.

Priorités

Les priorités du CRSH sont d'appuyer la recherche et la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines, de créer des connaissances issues de la recherche qui sont pertinentes sur le plan culturel et socioéconomique, et de contribuer à l'innovation. Pour ce faire, le CRSH :

- maintient et accroît l'excellence en recherche et dans la formation en recherche, afin de renouveler continuellement l'ensemble des connaissances et des compétences;
- comble les lacunes de nos connaissances stratégiques dans des domaines d'intérêt clés pour la société;
- encourage la création de partenariats avec les utilisateurs de la recherche au sein du gouvernement, du secteur privé et des organisations non gouvernementales;
- agit comme un diffuseur des connaissances pour les utilisateurs des résultats de la recherche;
- optimise sa contribution à la recherche stratégique et à la stratégie d'innovation du gouvernement du Canada.

Suivre de près et revoir les priorités du CRSH

Aidé par plusieurs comités permanents, le Conseil du CRSH établit, suit de près et revoit périodiquement les priorités des programmes du CRSH. Le CRSH a un cadre de responsabilisation qui correspond à sa mission, à ses objectifs et à ses principes directeurs fondamentaux. En 2002-2003, afin de mieux déterminer les résultats et les incidences de la recherche qu'il finance, ainsi que d'améliorer la conception et la réalisation de ses programmes, le CRSH a mis en place, une stratégie d'évaluation, de même que des instruments de mesure et d'évaluation et des indicateurs-clés. Le CRSH a également créé un nouveau comité du rendement et de l'évaluation, afin d'accroître la capacité du Conseil à contrôler le rendement et les résultats.

Tableau 1 : Résultats stratégiques, avantages pour les Canadiens, activités connexes et ressources

Résultats stratégiques	Avantages pour les Canadiens	Activités connexes	Ressources prévues 2003-2004*
<p>Les investissements du CRSH contribuent à :</p> <p>la réalisation d'importants progrès dans le domaine des connaissances et des compétences en sciences humaines,</p> <p>la création d'une capacité de recherche de première classe,</p> <p>et</p> <p>aident à formuler une politique scientifique générale bien définie.</p>	<p>Former la prochaine génération de chercheurs et de spécialistes très qualifiés afin de répondre aux besoins des universités canadiennes ainsi que des secteurs public et privé</p>	<p>Bourses de doctorat et bourses postdoctorales aux niveaux actuels et augmentation du montant des bourses postdoctorales</p>	<p>50 M\$</p>
	<p>Vastes activités de recherche pour faire avancer les connaissances et stimuler l'innovation</p>	<p>Appui à la recherche et à la création d'une capacité de recherche dans le cadre des programmes de subventions ordinaires de recherche et des Grands travaux de recherche concertée (GTRC)</p>	<p>65 M\$</p>
	<p>Connaissances qui contribuent à la compréhension et à la résolution des problèmes sociaux, culturels, intellectuels et économiques</p> <p>Résultats fondés sur des données probantes tirées des recherches sur les grands problèmes nationaux</p>	<p>Maintien de l'appui à plusieurs initiatives conjointes menées en collaboration avec des partenaires des secteurs public, privé et non gouvernemental</p> <p>Maintien de l'appui aux Alliances de recherche universités-communautés (ARUC)</p> <p>Appui à des recherches et à la mobilisation des connaissances sur la nouvelle économie et sur des domaines connexes (éducation, gestion et apprentissage permanent)</p> <p>Maintien de l'appui aux éléments des sciences humaines dans les Réseaux de centres d'excellence</p>	<p>60 M\$</p>
	<p>Promouvoir la recherche</p>	<p>Appui à la diffusion et au transfert des activités productrices de connaissances</p>	<p>5,5 M\$</p>

* Y compris de nouveaux programmes (les Bourses d'études supérieures du Canada) et des fonds connexes, ainsi qu'un financement accru pour le CRSH annoncé dans le Budget de 2003. Doit être approuvé par le Conseil du CRSH en mars 2003.

4.2 Dépenses prévues

Tableau 2 : Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2002-2003*	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	196,3	227,1	230,9	221,2
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	-	-	-	-
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-
Total du Budget principal des dépenses	196,3	227,1	230,9	221,2
Rajustements **	3,8	245,1	271,8	296,7
Dépenses nettes prévues	200,1	472,2	502,7	517,9
Moins : Recettes non disponibles	0,4	0,4	0,4	0,4
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	1,5	1,5	1,5	1,5
Coût net des programmes	201,2	473,3	503,8	519,0
Équivalents temps plein	160,0	160,0	160,0	160,0

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives budgétaires, le budget des dépenses supplémentaires, etc. Ils comprennent également de nouveaux programmes (les Bourses d'études supérieures du Canada et les Coûts indirects de la recherche) et des fonds connexes, ainsi qu'un financement accru pour le CRSH annoncé dans le Budget de 2003.

Nota : Les dépenses prévues comprennent la portion du financement du programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE), du Programme des chaires de recherche du Canada et de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ). Pour en savoir plus sur ces programmes, veuillez vous reporter à la section 5.1.

Dans le Budget de 2003, le gouvernement a annoncé la création de deux nouveaux programmes — le programme des Coûts indirects de la recherche pour les universités, les collèges et les hôpitaux de recherche, d'une valeur de 225 millions de dollars par année; et le programme des Bourses d'études supérieures du Canada pour des étudiants à la maîtrise et au doctorat, d'une valeur de 99 millions de dollars répartis sur les trois prochaines années — et un financement accru pour le CRSH.

En 2001, le CRSH a reçu une augmentation budgétaire, afin de mettre en œuvre l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ), un important programme de recherche ciblé sur cinq ans. Depuis 2000, le CRSH a également obtenu un financement du gouvernement du Canada pour appuyer le Programme des chaires de recherche du Canada. Le CRSH continuera à élargir ces deux programmes au cours des prochains exercices. Enfin, les principaux programmes d'appui à la recherche du CRSH (le programme de subventions ordinaires de recherche et les GTRC), ainsi que ses programmes novateurs comme les ARUC, continueront à être des secteurs de croissance.

4.3 Défis, risques et raisons des choix

La stratégie d'innovation du Canada, les sciences humaines et « l'innovation sociale »

La stratégie d'innovation du gouvernement du Canada vise à améliorer la capacité d'innovation et le rendement du Canada, de même que sa capacité de recherche, de formation et d'apprentissage, par l'intermédiaire d'un effort national entre les gouvernements, les secteurs public et privé, le secteur du travail et les organisations non gouvernementales. « L'innovation » est cruciale, non seulement dans le domaine de la science et de la technologie, mais également dans le domaine des sciences humaines.

[L]innovation ne peut pas être limitée aux avancées technologiques et à la nécessité de les commercialiser. Les découvertes dans le domaine des sciences sociales et humaines ont également une grande importance, car elles aident les individus, les collectivités et les institutions — y compris les entreprises — à devenir plus souples, plus résilientes et plus ingénieuses, à être davantage en mesure de s'adapter aux vagues des changements et à croître de multiples façons. (Marc Renaud, président du CRSH, Montréal, Octobre 2002)

Plus particulièrement, le CRSH aide le Canada à avoir les experts, les connaissances et les outils dont il a besoin pour répondre aux importantes questions sur l'innovation sous un éclairage nouveau. Le Conseil montre également l'exemple grâce à des programmes novateurs exceptionnels comme l'INÉ, les ARUC et ses diverses initiatives conjointes.

Des besoins croissants de recherche, de connaissances et d'expertise en sciences humaines

Le Canada fait face à une série de problèmes qui demandent que nous étudions les divers aspects de la société, du comportement humain et de l'activité humaine, et que nous comprenions les autres cultures et la façon dont nous interagissons avec elles. Parmi nos défis clés, nous comptons :

- réussir l'inclusion et la cohésion sociale dans une société fragmentée et diversifiée sur le plan ethnique, de même que dans le contexte de la mondialisation. (en particulier en ce qui concerne les familles, les jeunes et les personnes âgées);
- le rapport difficile et complexe entre l'économie, les citoyens et l'environnement, qui exige de trouver des solutions audacieuses et fait souvent appel à l'expertise de disciplines multiples (par exemple, la façon dont le problème du changement climatique mondial entraîne, pour le Canada, de nouveaux risques et défis pour la santé, l'environnement et l'économie);

Rapport sur les plans et les priorités

- la stabilité mondiale, la paix et la sécurité;
- le développement régional et le développement durable des collectivités;
- l'impact éthique, juridique, moral et économique des nouvelles technologies et de la mondialisation sur la société;
- les défis socioéconomiques et culturels auxquels les communautés autochtones doivent faire face.

Depuis de nombreuses années, le CRSH a structuré ses programmes d'appui à la recherche, afin de répondre aux problèmes réels de la société. L'Initiative de la nouvelle économie en est un exemple récent. Cette initiative apporte une contribution essentielle à l'élargissement de notre base de connaissances et de notre capacité à prendre des décisions dans les domaines de la nouvelle économie, de la gestion et de l'entrepreneuriat, de l'éducation et de l'éducation permanente.

Les événements mondiaux actuels et le défi qu'ils représentent pour la stabilité mondiale, mettent en relief le rôle crucial que la recherche en sciences humaines peut jouer pour nous aider à approfondir notre compréhension des autres cultures, des langues, de l'histoire, de la religion, de l'économie et des réalités politiques.

Chef de file dans la mobilisation des connaissances, le CRSH a su repérer et combler les lacunes présentes dans certains domaines critiques. De ce fait, les ministères gouvernementaux et les organismes communautaires font de plus en plus appel à lui pour les aider à produire des connaissances et une compréhension approfondie qui les aideront à résoudre efficacement les problèmes importants.

Le CRSH a créé des partenariats avec des ministères et des organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec les secteurs privé et sans but lucratif, afin de répondre à la demande véritable de recherche et de créer des connaissances dans certains domaines clés. Il est de son intention de continuer à les développer davantage. Voici quelques exemples de partenaires dans ses programmes d'initiatives conjointes.

Partenaires actuels du CRSH

Statistique Canada
Santé Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Bureau du Conseil privé
Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation
Patrimoine canadien (Condition féminine Canada)
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Développement des ressources humaines Canada (Secrétariat national à l'alphabétisation, Direction générale de la recherche appliquée)
Commission du droit du Canada
Fondation BIOCAP Canada
Service canadien des forêts
Pêches et Océans
Citoyenneté et Immigration
Instituts de recherche en santé du Canada
Société canadienne du cancer
Institut national du cancer du Canada
Fondation Kahanoff
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Renouveler les professeurs universitaires à temps plein

On estime qu'au cours des dix prochaines années, plus de 20 000 des 33 000 professeurs à temps plein des universités canadiennes prendront leur retraite ou quitteront leurs fonctions.

· Rapport sur les plans et les priorités

Au cours de la même période, les inscriptions dans les universités canadiennes devraient augmenter de 20 à 30 p. 100. L'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) estime que, d'ici 2011, les universités canadiennes devront engager entre 30 000 et 40 000 nouveaux professeurs. Le CRSH devra donc jouer un rôle plus important dans le financement de la formation en recherche d'une nouvelle génération de chercheurs, afin d'aider à répondre au besoin croissant d'environ 16 000 à 21 000 nouveaux professeurs en sciences humaines au cours de la décennie actuelle.

Des activités de recherche plus complexes, les coûts à la hausse de la recherche et la demande croissante de financement de la recherche

La recherche en sciences humaines a pris considérablement d'ampleur dans des domaines aussi variés que :

- l'économie et l'administration des affaires (p. ex., la contribution des regroupements locaux et régionaux à l'innovation et à la croissance économique);
- la linguistique appliquée (p. ex., l'apprentissage d'une langue seconde; l'interprétation de la langue par le cerveau);
- l'archivage et la bibliothéconomie (p. ex., l'authentification des documents électroniques);
- les enjeux communautaires (p. ex., les découvertes archéologiques et leur impact sur le tourisme local et l'emploi; la rénovation urbaine par l'intermédiaire d'une collaboration plus étroite entre les architectes, les urbanistes et les gouvernements locaux);
- l'économie du travail (p. ex., l'impact de la croissance de la main-d'œuvre temporaire);
- la santé de la population (p. ex., l'intégration des interventions sociales, juridiques et médicales, afin de mieux résoudre le problème de la violence envers les femmes et de rendre les méthodes thérapeutiques pour traiter la toxicomanie plus efficaces).

De nos jours, la recherche en sciences humaines est souvent axée sur les problèmes plutôt que sur les disciplines, de sorte qu'elle est fréquemment menée par de grandes équipes multidisciplinaires nationales ou internationales regroupant de nombreux établissements publics, privés et sans but lucratif, et des ministères et organismes gouvernementaux. Stimulés par des subventions octroyées par voie de concours, et avec l'objectif de créer de nouvelles connaissances, ces équipes mettent en place une culture « d'entreprise ». Ce dynamisme contribue à la croissance de ce type de recherche.

Afin de faciliter la collaboration sur des questions complexes, cette importante recherche multidisciplinaire axée sur les problèmes exige une meilleure coordination, plus de déplacements, une meilleure communication et une technologie informatique de pointe (p. ex., des bases de données plus grandes et plus puissantes permettant d'organiser et d'analyser les données). De plus, pour les chercheurs en sciences humaines, l'Internet est devenu un outil de recherche et de communication indispensable. Cependant, cet outil exige un investissement continu dans les nouvelles technologies.

Par suite de la croissance soutenue, d'une plus grande sophistication et de la complexité croissante de la recherche, lesquelles sont accompagnées de l'escalade du coût de la recherche, la demande de financement de la recherche en sciences humaines continue d'augmenter.

SECTION V : PLANS ET PRIORITÉS DU CRSH – DÉTAILS

5.1 Renforcer la capacité de recherche et créer des connaissances pertinentes

Comblent les lacunes des connaissances stratégiques

Le CRSH continuera à financer la recherche dans les domaines où le besoin se fait sentir et d'élargir ses partenariats avec des organismes afin d'élaborer et de financer conjointement la recherche dans ces domaines. Plus particulièrement, le CRSH :

- allouera de nouveaux fonds à des initiatives conjointes traitant des inégalités en matière de santé, des enfants et des jeunes, et des dimensions humaines de la gestion des gaz à effet de serre dans la biosphère, afin de répondre aux besoins du Canada d'une recherche axée sur les politiques, tout en continuant à financer le projet des Centres d'excellence sur *L'immigration et les métropoles*;
- créera un nouveau programme qui servira à promouvoir la recherche sur l'utilisation des nouveaux moyens de communication numérique et des technologies de l'information, en particulier dans le domaine des humanités;
- créera des produits reliés au transfert du savoir et en fera la promotion, en mettant l'accent sur le transfert des résultats de recherche de l'INÉ;
- fera la promotion de ses programmes de l'INÉ et des ARUC, en mettant l'accent sur l'élaboration et la mise en place de systèmes visant à mobiliser efficacement les connaissances et à diffuser les résultats de recherche;
- étudiera la possibilité de financer la recherche portant sur les activités artistiques et la recherche universitaire;
- appuyera davantage la recherche dans le Nord;
- élaborera des stratégies de financement dans trois nouveaux domaines de recherche stratégique : les peuples autochtones; la citoyenneté, la culture et l'identité; l'environnement et le développement durable;
- maintiendra des partenariats et des réseaux nationaux de chercheurs de calibre international par l'entremise des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) et des Réseaux des centres d'excellence (RCE). Les RCE sont gérés conjointement par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), et le CRSH.

L'Initiative de la nouvelle économie (INÉ)

En 2001, le CRSH a reçu un financement de 100 millions de dollars sur cinq ans, afin d'élaborer et de gérer l'Initiative de la nouvelle économie. L'objectif général de cette initiative est d'aider le Canada et les Canadiens à s'adapter avec succès à la nouvelle économie et à en tirer parti. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- encourager la recherche de grande qualité dans le domaine de la nouvelle économie en mettant l'accent sur les approches multidisciplinaires et novatrices afin d'approfondir notre compréhension de la nouvelle économie;
- établir de nouveaux partenariats de recherche auxquels participeront les secteurs public, privé et sans but lucratif;
- contribuer à la prise de décisions dans les secteurs public et privé.

L'INÉ produit des connaissances et des compétences, et crée des outils dans quatre domaines clés :

- La nouvelle économie : Questions générales — comprendre les aspects économiques, sociaux et technologiques de la nouvelle économie;
- Gestion et entrepreneuriat — comprendre les exigences en matière de leadership et de gestion dans la nouvelle économie et y répondre;
- Éducation — s'assurer de l'efficacité de l'éducation formelle afin de répondre aux besoins de la nouvelle économie (y compris les nouvelles façons d'appuyer les pratiques et la prise de décisions dans le milieu de l'éducation et la mise en œuvre adéquate des technologies transformatrices);
- Éducation permanente — déterminer les besoins réels, les mesures incitatives les plus efficaces et les meilleurs modèles applicables à l'éducation tout au long de la vie dans la nouvelle économie.

Depuis sa création, l'INÉ a mis en place cinq programmes et accordé 107 subventions allant de 20 000 \$ à 300 000 \$. Parmi les projets de recherche financés dans le cadre de l'INÉ, nous comptons : l'impact de la nouvelle économie sur l'éducation et l'apprentissage en milieu de travail, l'impact des babillards électroniques spécialisés de la bourse sur les marchés financiers mondiaux, et les activités manufacturières modernes dans l'industrie de l'automobile. De plus, le Secrétariat de l'INÉ a négocié une initiative conjointe avec le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) et Statistique Canada, et continue de négocier avec d'autres partenaires potentiels. Le Secrétariat de l'INÉ élaborera une stratégie de gestion des connaissances à l'aide des outils appropriés, afin de garantir que les précieux résultats des recherches financées par l'INÉ seront diffusés à un public aussi large que possible.

Appuyer et augmenter la capacité de recherche

Le CRSH continuera de soutenir une masse critique d'expertise en recherche et maintiendra le dynamisme dont dépend l'innovation :

- en appuyant autant que possible, après une évaluation rigoureuse effectuée par les pairs, les meilleurs projets de recherche (recherche fondamentale et appliquée) dans toutes les disciplines des sciences humaines, grâce à ses principaux programmes de recherche, tout en essayant de conserver les taux de réussite actuels. À long terme, le CRSH a pour objectif de financer 50 p. 100 de tous les candidats, par rapport à 41 p. 100 de candidats financés actuellement;
- en consolidant la capacité de recherche en sciences humaines, en particulier par l'entremise du Programme des chaires de recherche du Canada, qui vise à attirer et à conserver les meilleurs chercheurs au Canada;

- en finançant un petit nombre de propositions de recherche dans le cadre des programmes des Initiatives de développement de la recherche (IDR) et des GTRC, et en finançant des activités spéciales de structuration, de mobilisation et d'intégration des connaissances.

Le Programme des chaires de recherche du Canada

En 2000, le gouvernement du Canada a prévu 900 millions de dollars pour appuyer la création, d'ici 2005, de 2 000 chaires de recherche du Canada dans les universités du pays. Entre 2000 et 2005, environ 400 nouveaux titulaires de chaire en sciences naturelles, en génie, en sciences de la santé et en sciences humaines seront nommés, et ce, au cours de chacune des cinq prochaines années. Le recrutement se fera au Canada et à l'étranger. Le CRSH s'est vu confier l'administration du budget du Programme et abrite dans ses locaux le Secrétariat du Programme.

Le principal objectif du Programme des chaires de recherche du Canada est de permettre aux universités canadiennes, de même qu'aux instituts de recherche et aux centres hospitaliers qui leur sont affiliés, d'atteindre l'excellence dans le domaine de la recherche et de devenir des centres de recherche de classe mondiale dans l'économie du savoir à l'échelle internationale.

Jusqu'à aujourd'hui, 744 chaires ont été créées dans les universités canadiennes, présentant ainsi des chercheurs de pointe dans des domaines aussi divers que la gravure, la gouvernance mondiale, la gestion du risque environnemental, la modélisation moléculaire par ordinateur, les troubles psychiques et les troubles de comportement. Actuellement, 17 p. 100 des titulaires de chaire viennent de l'étranger. Les dernières données nous montre une augmentation spectaculaire du nombre de chercheurs étrangers recevant une chaire.

Conformément aux exigences du Conseil du Trésor, le Secrétariat a terminé l'examen de la troisième année du Programme des chaires de recherche du Canada et mis en œuvre des stratégies d'évaluation et de suivi. Une évaluation générale du programme aura lieu en 2004-2005.

5.2 Faire face à la demande de personnel très qualifié

Afin de pourvoir au marché du travail actuel et pour l'avenir qui demande un grand nombre de spécialistes en sciences humaines et d'humanistes très qualifiés dans les secteurs privé, public et sans but lucratif, et afin de garantir aussi le renouvellement du corps professoral dans les universités canadiennes, le CRSH à l'intention :

- d'allouer aux bourses de doctorat et aux bourses postdoctorales au moins 25 p. 100 du budget destiné aux subventions et aux bourses;
- de continuer à encourager la formation des étudiants par l'intermédiaire des programmes de subventions de recherche et des programmes de subventions stratégiques, en les incitant à participer aux projets de recherche actuels de manière à ce qu'ils puissent acquérir une formation pratique en recherche et des aptitudes monnayables.

En particulier, le Conseil appuiera davantage les possibilités de formation interdisciplinaire, les nouveaux domaines prioritaires, les GTRC, les ARUC et la formation novatrice et interactive.

Rapport sur les plans et les priorités

Aidé d'un analyste invité de Statistique Canada, le CRSH examinera :

- l'offre et la demande de personnel très qualifié (diplôme de maîtrise ou de doctorat);
- la disponibilité des données et les analyses concernant la formation des étudiants des cycles supérieurs au Canada.

Conformément aux initiatives annoncées dans le Budget de 2003, le CRSH créera le programme de Bourses d'études supérieures du Canada de manière à financer, chaque année, 1 200 étudiants à la maîtrise et 1 200 étudiants au doctorat dans le domaine des sciences humaines. De plus, le CRSH révisera son programme actuel de bourses de doctorat, afin de l'intégrer au programme de Bourses d'études supérieures du Canada. Enfin, le CRSH étudiera la possibilité d'accroître la valeur des bourses postdoctorales, afin d'inciter les meilleurs étudiants à faire avancer la formation en recherche.

5.3 Faire la promotion de la recherche et transmettre les connaissances

La communication, la diffusion et la mobilisation efficaces des connaissances constituent un élément tout aussi essentiel pour la mise en application des résultats de recherche que pour la recherche même. À cette fin, le CRSH :

- continuera à appuyer la diffusion des résultats de recherche et la mobilisation des connaissances par l'entremise de ses programmes de conférences, de congrès et de revues savantes;
- explorera de nouvelles façons de diffuser les connaissances parmi les chercheurs, les producteurs et les utilisateurs de la recherche en sciences humaines;
- poursuivra ses programmes de partenariats et ses alliances de recherche afin de favoriser un meilleur transfert des connaissances entre les chercheurs et les utilisateurs au sein du gouvernement, du milieu universitaire et des secteur privé et sans but lucratif.

De plus, le Conseil s'efforcera davantage de promouvoir les avantages de la recherche en sciences humaines pour la société canadienne en :

- développant une « culture de marché », afin de permettre au CRSH de mieux expliquer ses contributions à la communauté des chercheurs, au milieu universitaire et à la société canadienne, en mettant davantage l'accent sur les relations efficaces avec les médias, et en élaborant de nouveaux produits de communication orientés vers le marché;
- élaborant davantage des stratégies pour améliorer les liens du CRSH avec les parlementaires et le secteur des politiques fédérales.

Reconnaître et promouvoir l'excellence en recherche

En 2003-2004, afin de promouvoir et de reconnaître l'excellence de la recherche en sciences humaines, et de commémorer son 25^e anniversaire, le CRSH créera et accordera deux prix : le Prix Aurore du CRSH et la Médaille d'or du CRSH pour les réalisations en recherche. Le Prix

Rapport sur les plans et les priorités

Aurore rendra hommage à un chercheur exceptionnel qui, tôt dans sa carrière, s'est taillé une réputation pour le caractère passionnant et original de ses travaux de recherche en sciences humaines. La Médaille d'or du CRSH pour les réalisations en recherche sera remise au chercheur qui, par son leadership, son dévouement et l'originalité de sa pensée a considérablement contribué à mieux faire comprendre son domaine de recherche et à enrichir la société canadienne et le milieu culturel et intellectuel du Canada.

5.4 Mobiliser et gérer les connaissances

Nouvelles stratégies

Grâce aux conseils éclairés de M. Ben Levin, ancien sous-ministre de l'Éducation et de la formation professionnelle du Manitoba, le CRSH élaborera davantage et mettra sur pied une stratégie de gestion des connaissances qui permettra de communiquer les connaissances en sciences humaines à une vaste gamme d'utilisateurs potentiels. Plus particulièrement, en 2003-2004, le CRSH :

- lancera un projet pilote visant à créer un portail pour la création interactive de connaissances entre certaines équipes de recherche et les individus au sein du gouvernement, des établissements d'enseignement, du secteur privé et partout ailleurs où des individus sont préoccupés par les questions et les défis liés à la nouvelle économie;
- élaborera et mettra en œuvre une stratégie visant à intégrer, à analyser et à partager plus efficacement et de façon électronique — à la fois avec les publics internes et externes — les documents, les données et les autres renseignements concernant la recherche en sciences humaines et l'avancement des connaissances.

Consultation nationale sur les archives de données de recherche — Gestion et systèmes d'accès

En juin 2002, le groupe de travail de la Consultation sur les archives nationales de données — une initiative conjointe du CRSH et des Archives nationales du Canada (ANC) — a présenté ses recommandations pour l'élaboration d'une stratégie nationale qui facilitera l'accès et améliorera la gestion des données de recherche. Ce rapport présente une évaluation complète des besoins pour un nouveau système national d'archives de données de recherche, ainsi que des recommandations sur la façon de mettre ce système en place, de manière à répondre au mieux aux besoins du milieu canadien de la recherche. Le Conseil du CRSH et l'archiviste national ont approuvé le rapport et, au cours de l'année à venir, collaboreront pour mettre en pratique ces recommandations.

Données de recherche rassemblées grâce au financement public — Partage et accès

Le Comité de la politique scientifique et technologique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a chargé un groupe international de chercheurs et de spécialistes des politiques scientifiques d'examiner comment il est possible d'accéder et de partager les données de recherche rassemblées dans divers pays membres de l'OCDE, grâce au financement public. Industrie Canada a demandé au CRSH de choisir un représentant qui se joindra au groupe de travail et l'informerá sur les politiques et les pratiques du Canada. À

· Rapport sur les plans et les priorités

L'automne 2002, le groupe de travail a soumis au Comité de la politique scientifique et technologique un rapport provisoire sur ces politiques et ces pratiques et formulé des recommandations en vue d'améliorations. Le rapport final et ses incidences sur le partage international des données de la recherche financée par le gouvernement feront l'objet d'une discussion au cours de l'atelier de l'OCDE sur l'avenir de la recherche et de la politique scientifique, qui se tiendra à Tokyo en mars 2003. Il sera présenté officiellement à la réunion du Comité de la politique scientifique et technologique qui aura lieu à Paris en juin 2003.

5.5 Rôle de chef de file dans l'élaboration et l'orientation des politiques

Revoir les programmes du CRSH

L'année dernière, le CRSH a entrepris une révision informelle de ses programmes, afin d'en confirmer la pertinence par rapport aux besoins changeants en matière de recherche et à ses propres objectifs, d'évaluer l'efficacité générale de ses interventions et, au besoin, de proposer des mécanismes alternatifs de prestation de services. Cette révision a permis au CRSH de faire une liste de ses priorités d'évaluation dont il s'est servi pour élaborer un plan d'évaluation sur trois ans. De plus, la révision a également permis de déterminer un grand nombre de domaines qui nécessitent d'être analysés davantage. Parmi ses domaines, nous comptons :

- les outils et les infrastructures de recherche;
- la mobilisation des connaissances;
- la stimulation de la culture de la recherche;
- la formation en recherche des étudiants dans tous les programmes;
- le bien-fondé des petits programmes de subventions;
- les connaissances sur la formation en recherche.

Les quatre nouvelles priorités stratégiques du CRSH

En 2001, le Conseil du CRSH a approuvé les résultats d'une consultation nationale multisectorielle sur de nouveaux domaines de recherche ciblée. En mars 2002, le Conseil a approuvé les quatre priorités suivantes, lesquelles guideront les nouveaux programmes de recherche stratégique au cours des cinq prochaines années :

- la recherche autochtone;
- l'environnement et le développement durable;
- la culture, la citoyenneté et l'identité (y compris la paix et la sécurité);
- les textes, les documents visuels, le son et la technologie.

Les trois premières priorités sont fortement liées aux priorités énoncées dans le Discours du Trône de 2002 du gouvernement. Ensemble, ces quatre priorités définissent un domaine particulièrement important pour le leadership du Canada en matière d'innovation, et répondent à des suggestions qui ont été faites à la suite de la conférence du CRSH de 2000 intitulée « Mo[n]des de pensées : Les humanités en 2010 ». Cette conférence a permis de définir de nouvelles tendances de recherche et de nouveaux besoins dans le domaine des humanités, ainsi que des lacunes dans les compétences des chercheurs travaillant dans ces disciplines.

Rapport sur les plans et les priorités

La recherche autochtone

À la suite des discussions menées à la conférence de la Canadian Indigenous and Native Studies Association (CINSA) de 2002, le CRSH a mené de nombreuses consultations au sujet des types d'activités de recherche que ses programmes stratégiques devraient appuyer et des questions qu'elles devraient aborder. Le CRSH a également participé activement à la Conférence sur la recherche en matière de politiques autochtones, qui s'est tenue à Ottawa en novembre 2002, et qu'il a coparrainé avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'University of Western Ontario et d'autres organismes. De plus, il a organisé, après la conférence, un atelier spécial auquel ont participé 65 chercheurs autochtones et non autochtones, des organisations autochtones, des personnes âgées et des représentants gouvernementaux et non gouvernementaux venant de partout au pays et de toutes les disciplines. Les résultats de ces discussions aideront le CRSH à définir des politiques, des priorités pour les programmes et des mécanismes de financement dans le domaine de la recherche autochtone.

L'environnement et le développement durable

En 2002, le CRSH, Environnement Canada et la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) ont mené d'importantes consultations auprès des intervenants concernant le besoin des Canadiens de posséder plus de connaissances sur les aspects sociaux, économiques, juridiques et culturels des problèmes environnementaux auxquels ils sont confrontés. Le CRSH utilisera les résultats de ces consultations pour élaborer une nouvelle initiative importante de recherche sur l'environnement et le développement durable. Ce programme sera créé dans l'optique de mobiliser la recherche dans trois domaines principaux : la gouvernance, l'administration et l'innovation, et le progrès et le développement durable.

La paix et la sécurité

En février 2002, le CRSH a organisé un atelier traitant des problèmes de paix et de sécurité et auquel ont participé des chercheurs de pointe et des hauts fonctionnaires de certains ministères clés du gouvernement. L'objectif était de recueillir des renseignements sur l'état de la recherche dans cet important domaine et de donner des avis sur le rôle que pourrait jouer le CRSH. Le CRSH cherchera des partenaires afin de créer et de financer des activités de recherche et de diffusion de la recherche dans ce domaine. Le ministère de la défense nationale consulte actuellement le CRSH dans le but d'intéresser davantage les chercheurs des sciences humaines à l'un des volets de l'Initiative de recherche et de technologie (chimique, biologique, radiologique et nucléaire). Ceci représente pour le Conseil de recherches en sciences humaines l'occasion de créer un nouveau partenariat.

La culture, la citoyenneté et l'identité

De plus, après avoir mené des consultations préliminaires auprès de la communauté des chercheurs et des groupes d'intervenants, le CRSH analysera les questions de recherche et les mécanismes d'appui à la recherche qui sont les mieux appropriés pour explorer le thème stratégique « La culture, la citoyenneté et l'identité ».

Les textes, les documents visuels, le son et la technologie

À la suite d'une consultation effectuée à l'échelle nationale, le CRSH créera, en 2003, un nouveau thème stratégique intitulé « Les textes, les documents visuels, le son et la technologie » dont les trois principaux objectifs sont :

- de sensibiliser davantage les Canadiens au potentiel de ces technologies, et les aider à mieux les comprendre;

Rapport sur les plans et les priorités

- d'appuyer les chercheurs qui utilisent les nouvelles technologies de communication numérique et de l'information, en particulier celles qui s'appliquent aux textes, aux documents visuels et au son;
- d'appuyer la recherche traitant de la manière dont les nouvelles technologies numériques transforment à la fois les particuliers et les cultures, ainsi que la façon dont nous les comprenons.

Adoption du Programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC)

En 1999, le CRSH a lancé le Programme des ARUC, un programme pilote visant à encourager la recherche et l'innovation dans la société en finançant des partenariats entre les chercheurs universitaires et les organismes communautaires. En 2002, le Programme des ARUC est devenu l'un des principaux volets des programmes stratégiques du CRSH.

Beaux-arts

En se basant sur les travaux de l'un de ses sous-comités et sur les consultations avec le Conseil des Arts du Canada et l'Association canadienne des doyens des beaux-arts, le Conseil du CRSH a approuvé en principe, en octobre 2002, l'idée de créer un programme pilote qui permettra aux chercheurs-créateurs dans les établissements postsecondaires de recevoir un financement pour leur recherche.

Communication électronique des résultats de recherche

Le CRSH explorera la possibilité de créer un réseau national pour la communication électronique des résultats de recherche. En collaboration avec l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC), l'Association canadienne des revues savantes (ACRS) et un consortium d'éditeurs de revues savantes, de fournisseurs de données de recherche et de bibliothèques de recherche de premier rang, le CRSH travaillera avec le milieu universitaire et les éditeurs afin d'étudier la meilleure façon de créer un système efficace et économique qui permettra de publier électroniquement les résultats de recherche. L'objectif est d'établir cinq centres régionaux de communication de la recherche qui géreront un large réseau d'organisations de communication de la recherche, d'éditeurs de revues scientifiques, de chercheurs travaillant à des projets sur les données de recherche et de bibliothèques universitaires.

5.6 Amélioration des services

Vous trouverez dans le Tableau 3 les plans généraux du CRSH pour l'amélioration de ses services à la clientèle. Ci-dessous, vous trouverez des détails sur les activités du CRSH en ce qui concerne la satisfaction de la clientèle, la gestion du rendement, l'approche de la gestion moderne, et les collaborations inter-conseils.

Satisfaction de la clientèle

En mars 2002, le CRSH a terminé, avec l'aide d'experts-conseils, la révision de ses pratiques actuelle concernant la satisfaction de la clientèle. Cette révision a permis de constater que le CRSH connaissait très bien ses clients et les services qu'ils demandent, et avait fait d'importants progrès dans d'autres domaines clés. Il est nécessaire de se pencher davantage sur la question des normes et des objectifs, et du mérite des employés. Un suivi et d'autres initiatives visant à améliorer les services à la clientèle feront partie du plan d'action pour la modernisation de la fonction de contrôleur du CRSH.

Coordination et collaboration inter-conseils

En 2002, le CRSH, le CRSNG et les IRSC ont mis en application la première phase d'un *Protocole d'entente sur les rôles et responsabilités*. Ce document harmonise et clarifie toute une gamme de politiques, de règles et de pratiques se rapportant aux subventions et aux bourses (y compris les procédures à suivre en cas de non-respect), et les rend plus cohérentes et accessibles. La Phase I du protocole d'entente met l'accent sur les rôles et les responsabilités particulières des établissements et des organismes recevant des subventions, en ce qui a trait à leur cogestion des fonds fédéraux. Les recteurs de toutes les universités ont signé la Phase I à titre de condition pour pouvoir continuer à recevoir le financement des conseils. La deuxième phase de cette initiative se poursuivra en 2002. Elle abordera des questions telles que la propriété intellectuelle ou l'utilisation et la sécurité des données de recherche.

En 2002-2003, le CRSH a également participé à la phase de développement du c.v. commun canadien qui vise à offrir aux chercheurs et aux étudiants un seul mécanisme d'enregistrement et de maintien d'un c.v. électronique. Menés par les IRSC, le CRSH, le CRSNG, un grand nombre d'organismes subventionnaires du Québec et d'autres partenaires étudient la possibilité de créer un consortium afin de développer davantage le c.v. commun canadien.

Tableau 3 : Plans du CRSH pour l'amélioration de ses services à la clientèle

Résultats prévus	Activités clés connexes
Responsabilisation améliorée	<p>Mettre en œuvre diverses mesures pour améliorer la responsabilisation. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• une capacité d'évaluation accrue qui continue à mettre l'accent sur les résultats de la recherche;• un nouveau formulaire Web pour le <i>rapport final de recherche</i>, à remplir par tous les titulaires de subvention. Ce formulaire se concentrera principalement sur les résultats afin d'améliorer la présentation du rapport sur le rendement, l'évaluation des programmes et la promotion des résultats de la recherche financée par le CRSH;• la mise en place et le perfectionnement continu d'un <i>cadre de gestion et de responsabilisation fondé sur les résultats</i>;• une évaluation de la capacité de modernisation de la fonction de contrôle, selon l'initiative de la fonction publique;• le renforcement de la fonction de vérification interne du CRSH, en mettant l'accent sur les stratégies et les pratiques de gestion des risques.
Public plus sensibilisé à la recherche en sciences humaines	<p>Sensibiliser davantage le public aux activités et aux contributions du CRSH en :</p> <ul style="list-style-type: none">• se servant du 25^e anniversaire du CRSH pour attirer l'attention sur les importantes réalisations en recherche accomplies grâce à l'appui du CRSH;• continuant à intéresser les médias grâce à une publicité abondante des avantages de la recherche financée par le CRSH;• appuyant trois programmes organisés par la Fédération canadienne des sciences humaines : la série de <i>colloques des Petits déjeuners sur la Colline</i>, les <i>profils de recherche</i> remis aux parlementaires, aux médias et aux universités, ainsi que le Congrès annuel des sciences humaines;• faisant la promotion des conférences et des congrès subventionnés par le CRSH.
Amélioration substantielle et quantifiable du niveau de satisfaction de la clientèle	<p>Maintenir et mettre en valeur notre plan d'amélioration des services en :</p> <ul style="list-style-type: none">• élaborant des plans dans le but d'atteindre, d'ici 2005, une amélioration de 10 p. 100 du niveau de satisfaction de la clientèle dans des domaines où elle n'est pas suffisante;• maintenant une relation active avec les administrateurs de la recherche des universités par l'intermédiaire de leurs associations professionnelles;• effectuant des visites dans les établissements subventionnés, afin de discuter des problèmes concernant les programmes, les pratiques, les plans et les clients.

Tableau 3 : Plans du CRSH pour l'amélioration de ses services à la clientèle (suite)

Résultats prévus	Activités clés connexes
Interaction accrue entre les Canadiens et le CRSH : accéder à l'information, aux programmes et aux services; traiter avec nous électroniquement	<p>Améliorer la prestation électronique des services pour adhérer à l'initiative <i>Gouvernement en direct</i> :</p> <ul style="list-style-type: none">• continuer, en collaboration avec les autres organismes subventionnaires, à créer un site Web sécuritaire pour afficher les résultats des concours du CRSH;• permettre au CRSH de mieux assumer ses responsabilités ministérielles et répondre à ses besoins de promotion, en se servant des données du rapport final de recherche électronique du Conseil dans lequel sont décrits les résultats des recherches financées;• créer et conduire, avec les universités, un formulaire électronique de présentation et de rapprochement des données financières, afin de remplacer le système sur support papier actuel;• continuer à travailler avec les organisations partenaires dans le but de créer un c.v. commun canadien;• continuer à élaborer, avec l'Initiative canadienne sur les statistiques sociales de Statistique Canada, une demande et un processus d'évaluation par les pairs en ligne;• continuer à travailler à l'initiative <i>Gouvernement en direct</i> du Conseil du Trésor.

L'éthique de la recherche avec des êtres humains

Les trois organismes canadiens de financement de la recherche collaborent également dans le domaine important de l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Établi en novembre 2001 et financé par le Secrétariat en éthique de la recherche (SER), le Groupe consultatif inter-conseils en éthique de la recherche (GER), continue à gérer l'élaboration, l'interprétation, la promotion et la mise en œuvre de *l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* de 1998. L'une des premières réalisations du GER a été la publication, en avril 2002, du document intitulé *Processus et principes relatifs à l'élaboration d'un système canadien de gouvernance pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains*. Le groupe participe également aux discussions actuelles sur l'élaboration d'un système de gouvernance canadien concernant l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Les objectifs de cette initiative inter-conseils de cinq ans, dont les résultats seront annoncés en 2006, sont les suivants :

- contribuer, en général, à mieux gérer les politiques et les pratiques d'éthique de tous les travaux de recherche entrepris sous l'égide des établissements et des partenaires affiliés qui reçoivent le financement de l'un des conseils;
- promouvoir, en particulier, l'application de normes strictes dans la recherche avec des êtres humains au Canada, afin d'assurer la protection des sujets humains de la recherche;
- accroître la confiance du public dans les travaux de recherche avec des êtres humains et les politiques canadiennes connexes d'éthique de la recherche.

Fonction de contrôleur moderne du CRSH

Le CRSH a fondé un bureau de pratiques de gestion intégrées afin de coordonner les activités qu'il entreprend dans le cadre de l'initiative gouvernementale de modernisation de la fonction de contrôleur (IMFC). En mettant l'accent sur l'intégration de pratiques modernes de gestion et en tirant avantage de la Direction des services administratifs communs (DSAC), le bureau de pratiques de gestion intégrées travaillera à la fois pour le CRSH et le CRSNG.

Ainsi, il facilitera le partage des meilleures pratiques des deux Conseils et aidera à améliorer le système de gestion des ressources humaines, financières et administratives, de même que des ressources de la technologie informatique. Les gestionnaires du CRSH recevront une formation sur l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur et le bureau de pratiques de gestion intégrées. Au cours de l'hiver 2003, le Conseil évaluera sa capacité dans ce domaine. D'ici l'automne 2003, le CRSH préparera un plan d'action dans lequel il déterminera ses priorités en matière d'amélioration dans le cadre des sept éléments de la fonction de contrôleur moderne. La première phase de mise en application devrait être terminée d'ici mars 2004. Nous nous attendons à ce que l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur et le bureau de pratiques de gestion intégrées puissent tirer parti des initiatives courantes du CRSH dans des domaines comme le service à la clientèle, l'employeur de choix et la satisfaction de l'employé, les indicateurs de rendement et l'information externe, les cadres de gestion intégrée et la vérification.

Nouvelle Division de la gestion du rendement organisationnel, de l'évaluation et de la vérification du CRSH

Afin de mieux tenir son engagement en faveur d'une amélioration continue de la gestion et de la responsabilisation axée sur les résultats, le CRSH mettra en place une nouvelle Division de la gestion du rendement organisationnel, de l'évaluation et de la vérification au cours du prochain exercice. Cette nouvelle division regroupera l'évaluation, la vérification interne et l'intégration des pratiques de gestion. Elle offrira en particulier des services d'assurance à la haute gestion concernant le bien-fondé des stratégies de gestion du risque, des cadres et des pratiques de contrôle de gestion et des renseignements dont elle se servira pour prendre des décisions et rédiger des rapports.

Cette nouvelle division aidera également le CRSH à améliorer la rédaction de rapports fondés sur des données probantes et présentés aux organismes centraux. Ainsi, ces derniers pourront mieux évaluer à quel point les pratiques de gestion du Conseil se conforment aux principes de gestion moderne. Enfin, les évaluations effectuées par cette nouvelle division aideront le Conseil du CRSH à prendre de meilleures décisions critiques concernant les programmes.

5.7 Initiatives conjointes

Depuis leur création en 1989, les initiatives conjointes servent de cadre au CRSH lorsqu'il décide de conclure des ententes de partenariat ou de cofinancement avec des organismes des secteurs public, privé et non gouvernementaux. À ce jour, le CRSH a lancé 40 initiatives conjointes qui ont donné lieu à plus de 57 millions de dollars additionnels pour la recherche en sciences humaines.

En 2002-2003, le Conseil a lancé trois nouvelles initiatives conjointes : le Réseau national de recherche sur les dimensions humaines de la gestion des gaz à effet de serre dans la biosphère (en partenariat avec la Fondation BIOCAP Canada), les inégalités en matière de santé (en partenariat avec les IRSC) et les Suppléments aux bourses — Recherche sur les enfants et les jeunes Canadiens (en partenariat avec le ministère du Développement des ressources humaines du Canada). De plus, dans le cadre de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ), le CRSH a créé un partenariat avec le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) afin de mettre en place l'Initiative de recherche en éducation du CSCE et du CRSH. Enfin, en 2002, le CRSH a renouvelé ses initiatives conjointes avec le ministère de la citoyenneté et de l'immigration du Canada et d'autres partenaires (Immigration et métropoles), et avec le Service canadien des forêts (Suppléments aux bourses d'études supérieures et le Programme de partenariat de recherche en foresterie). Le Tableau 4 présente un aperçu des initiatives conjointes actuelles du CRSH en 2003-2004.

Tableau 4 : Initiatives conjointes actuelles du CRSH

Initiative conjointe/ Programme	Avantages pour les Canadiens	Partenaire(s)	Fonds octroyés par les partenaires	Résultats prévus
Suppléments du Service canadien des forêts – Bourses d'études supérieures	Promouvoir la recherche en sciences forestières au niveau du doctorat, dans les établissements canadiens, en collaboration avec les centres régionaux ou nationaux du SCF	Service canadien des forêts (SCF)	75 000 \$ sur 3 ans	Nouvelle capacité de recherche en foresterie du point de vue des sciences humaines
Partenariat de recherche en foresterie	Resserrer les liens entre les chercheurs du SCF et les universités canadiennes	SCF et Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)	Jusqu'à 1,3 M\$ sur 3 ans	Amélioration des politiques, des règlements et des pratiques au sein de l'industrie forestière, ceci dans le but de mieux gérer les forêts et d'assurer l'exploitation durable des ressources
Initiative canadienne sur les statistiques sociales : Cours d'analyse statistique	Familiariser davantage les participants avec les données et les enquêtes de Statistique Canada qui sont actuellement disponibles Créer des compétences axées principalement sur les données et les questions d'intérêt canadiennes Aider à cerner les problèmes de politiques qui peuvent être éclairés par la recherche quantitative	Statistique Canada	141 630 \$ sur 2 ans	Capacité et expertise accrue en recherche sociale quantitative qui renforceront la prise de décisions fondée sur des données probantes
Initiative de recherche en éducation du CSCE et du CRSH (INÉ)	Appuyer la recherche quantitative en éducation en utilisant le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) et d'autres ensembles de données Favoriser des relations plus étroites entre les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques et des programmes	Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada)	1,6 M\$ sur 4 ans	Plus de projets de recherche en éducation pertinents pour l'élaboration des politiques; connaissance et échanges accrues entre les intervenants; utilisation accrue de la recherche en éducation
Le fédéralisme et les fédérations	Approfondir nos connaissances du fédéralisme et des relations entre le fédéralisme et les politiques publiques grâce à la recherche fondamentale, à la formation et à la diffusion des connaissances	Affaires intergouvernementales, Bureau du Conseil privé (BCP)	1,2 M\$ sur 4 ans	Capacité de recherche accrues, nouvelles connaissances et renouvellement du corps professoral dans les universités dans ce domaine

Tableau 4 : Initiatives conjointes actuelles du CRSH (suite)

Initiative conjointe/ Programme	Avantages pour les Canadiens	Partenaire(s)	Fonds octroyés par les partenaires)	Résultats prévus
Recherche sur les enfants et les jeunes Canadiens —Suppléments aux bourses	Promouvoir la recherche canadienne au niveau doctoral et postdoctoral sur les questions pertinentes aux politiques concernant les enfants et les jeunes Canadiens	Direction générale de la recherche appliquée de la DRHC	Jusqu'à cinq suppléments de 5 000 \$ chaque année, jusqu'à un total de 75 000 \$ sur 3 ans	Capacité accrue de recherche pertinente pour l'élaboration des politiques et touchant aux enfants et aux jeunes Canadiens
Inégalités en matière de santé	Accroître les compétences en recherche dans les domaines des inégalités en matière de santé et des populations à risque	IRSC	Un minimum de 2 M\$ est alloué à ce programme unique	Amélioration des décisions politiques, des règlements et des pratiques liés à la gestion des populations à risque et des inégalités en matière de santé
Immigration et métropoles — Centres d'excellence	Créer une recherche multidisciplinaire et communautaire afin d'étudier les questions d'immigration et d'intégration dans les grandes villes	Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), Santé Canada, Patrimoine canadien, DRHC, Condition féminine Canada, Solliciteur général, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Statistique Canada	4 M\$ sur 5 ans	Capacité de recherche accrue et nouvelles connaissances, afin d'aider à élaborer des politiques publiques et à améliorer les services d'immigration et d'intégration
Programme de gestion de la propriété intellectuelle	Accélérer le transfert des connaissances et de la technologie qui se trouvent dans les universités canadiennes et dans les hôpitaux de recherche Renforcer leur capacité à gérer leur propriété intellectuelle afin de susciter l'intérêt d'utilisateurs potentiels et de promouvoir l'avancement professionnel du personnel chargé de la gestion de la propriété intellectuelle Contribuer à la capacité concurrentielle du Canada dans une économie mondiale axée sur le savoir	IRSC, CRSNG	IRSC : un minimum de 2 M\$ pour l'exercice de 2001-2002, et plus de 2 M\$ pour les deux exercices suivants CRSNG : plus de 8 M\$ sur 3 ans	Amélioration de la capacité des universités et des hôpitaux de recherche du Canada à gérer leur propriété intellectuelle, et accélérer ainsi le transfert des connaissances et de la technologie

Tableau 4 : Initiatives conjointes actuelles du CRSH (suite)

Initiative conjointe/ Programme	Avantages pour les Canadiens	Partenaire(s)	Fonds octroyés par les partenaires	Résultats prévus
Réseau national de recherche sur les dimensions humaines de la gestion des gaz à effet de serre dans la biosphère	Accroître la recherche et les compétences liées aux facteurs sociaux et économiques qui occupent une place importante dans les pratiques et les technologies utilisées dans la gestion des gaz à effet de serre	Fondation BIOCAP Canada	1,6 M\$ sur 3 ans	Amélioration des décisions politiques, des règlements et des pratiques afin de gérer l'émission de gaz à effet de serre
Réseau de recherche national sur la gestion des océans	Créer un réseau national de réseaux de recherche interdisciplinaires et multidisciplinaires chargé de l'étude des océans Effectuer de nouvelles recherches afin d'accélérer l'application de la pensée critique et des pratiques exemplaires de façon à incorporer le développement durable à la gestion des océans	Pêches et Océans Canada	Jusqu'à 500 000 \$ sur 3 ans	Création d'un groupe spécialisé de chercheurs dans le domaine des océans, d'un vaste contexte comparatif qui facilitera l'élaboration de la Stratégie nationale de gestion des océans; transfert des résultats de la recherche et leur utilisation par les gouvernements, les collectivités et d'autres intervenants
Programme sur les rapports en évolution	Approfondir notre connaissance des forces politiques et autres qui façonnent l'évolution des rapports dans quatre domaines : les rapports économiques, les rapports personnels, les rapports sociaux et les rapports de gouvernance	Commission du droit du Canada (CDC)	400 000 \$ sur 4 ans	Nouvelles connaissances et recherches; établissement de partenariats de recherche multidisciplinaire
Chercheur en résidence virtuelle	Chaque année, accorder à un chercheur le financement dont il a besoin pour travailler au sein de la CDC et faire avancer la recherche dans l'un des quatre domaines de recherche susmentionnés	Commission du droit du Canada (CDC)	245 000 \$ sur 4 ans	Rapports importants sur les politiques relatives au droit et sur la réforme du droit
Valoriser l'alphabétisme au Canada	Stimuler la recherche dans des domaines d'enquête en alphabétisation des adultes	Secrétariat national à l'alphabétisation (DRHC)	1,25 M\$ sur 5 ans	Capacité de recherche et formation accrues dans ce domaine

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LE CRSH

Tableau 5 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2002-2003*	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Subventions				
Soutenir la recherche et l'érudition	182,7	438,5	455,1	452,4
Bourses d'études supérieures du Canada	-	15,0	33,0	51,0
Total des subventions	182,7	453,5	488,1	503,4
Contributions	-	-	-	-
Autres paiements de transfert	-	-	-	-
Total des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert	182,7	453,5	488,1	503,4

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Nota : Les dépenses prévues incluent la portion du financement du programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE), du Programme des chaires de recherche du Canada et de l'Initiative de la nouvelle économie payée par le CRSH. Les dépenses prévues tiennent également compte de l'augmentation du budget du CRSH annoncé dans le Budget fédéral de 2003. De cette augmentation, 10 p. 100 ont été provisoirement déduits pour la conduite des opérations, sous réserve de négociations plus poussées avec le Conseil du Trésor et de son approbation.

Tableau 6 : Source des recettes non disponibles

Recettes non disponibles (en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2002-2003*	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Conseil de recherches en sciences humaines				
Soutenir la recherche et l'érudition	0,4	0,4	0,4	0,4
Total des recettes non disponibles	0,4	0,4	0,4	0,4

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Tableau 7 : Coût net du programme en 2003-2004

(en millions de dollars)	Programme du Conseil de recherches en sciences humaines	Total
Dépenses nettes prévues (budgétaires et non budgétaires du brut du Budget principal des dépenses plus rajustements)	472,2	472,2
Plus : Services reçus sans frais		
<ul style="list-style-type: none"> • Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) 	0,9	0,9
<ul style="list-style-type: none"> • Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (SCT; 8 507 M\$ x 7,5 %) 	0,6	0,6
<ul style="list-style-type: none"> • Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC) 	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada 	-	-
	1,5	1,5
Moins : Recettes non disponibles	0,4	0,4
	0,4	0,4
Coût net du programme en 2003-2004	473,3	473,3

BIBLIOGRAPHIE

Allen, Robert C., « *Education and Technological Revolutions : The Role of the Social Sciences and the Humanities in the Knowledge-Based Economy* », novembre 1999, 33 pages, http://www.sshrc.ca/web/about/publications/revolutions_e.pdf.

Allen, Robert C., « *The Employability of University Graduates in Humanities, Social Sciences and Education : Recent Statistical Evidence* », août 1998, 28 pages/64 pages, <http://www.econ.ubc.ca/dp9815.pdf>.

Archives nationales du Canada / Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Consultations sur les archives nationales de données : Infrastructure pour l'archivage et l'accessibilité des données de recherche du Canada, présenté par le groupe de travail - Consultations sur les archives nationales de données (CAND) au Conseil de recherches en sciences humaines et à l'archiviste national du Canada*, Ottawa, Archives nationales du Canada/Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2002, 75 pages, http://www.sshrc.ca/web/whatsnew/initiatives/da_finalreport_f.pdf.

Archives nationales du Canada / Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Consultation nationale sur les archives de résultats de recherche : Phase un - Rapport d'évaluation des besoins*, Ottawa, Archives nationales du Canada/Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2001, 45 pages, http://www.sshrc.ca/web/whatsnew/initiatives/da_phase1_f.pdf.

Association des universités et collèges du Canada, *Orientations - Le milieu universitaire*, Ottawa, Association des universités et collèges du Canada, octobre 2002, 94 pages, ISBN n° 0-88876-214 3.

Bégin-Heick, Nicole/Brochu, Mireille, *Consultation sur les thèmes pour le Programme des subventions stratégiques du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Rapport préparé pour le CRSH*, Ottawa, 2001, http://www.sshrc.ca/web/about/publications/strategic_themes_f.htm.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada / Instituts de recherche en santé du Canada, *Protocole d'entente sur les rôles et responsabilités en matière de gestion des subventions et des bourses fédérales*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada / Instituts de recherche en santé du Canada, http://www.nserc.ca/institution/mou_f.htm.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Conseil de recherches médicales du Canada / Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada / Instituts de recherche en santé du Canada, *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, août 1998, Cat. n° MR-21-18/1998F, ISBN n° 0662-83137-3, <http://www.nserc.ca/programs/ethics/francais/policy.htm>.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Groupe de travail sur la recherche nordique, *De l'état de crise à la relance : rétablir le rôle du Canada dans la recherche nordique : rapport final présenté au CRSNG et au CRSH par le Groupe de travail sur la recherche nordique*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, 21 septembre 2000, 45 pages, Cat. n° NS3-31/2000, ISBN n° 0-662-65227-4.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Statistique Canada, *L'initiative canadienne sur les statistiques sociales - Prospectus. Comprendre le présent, façonner l'avenir grâce aux*

Rapport sur les plans et les priorités

statistiques sociales, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Statistique Canada, septembre 1999, 12 pages, Cat. n° CR22-34/1999, ISBN n° 0-662-64434-4.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, « *SSHRC's Results-Based Accountability Framework* », non publié, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, juillet 2001, 10 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *2001-2002 Budget des dépenses, Partie III - Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2002*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 52 pages, Cat. n° BT31-4/73-2002, ISBN n° 0-660-62152-5, http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/01-02/SSHRC/SSHRC0102dpr_f.pdf.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *2001-2002 Budget des dépenses, Partie III - Rapport sur les plans et priorités*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, mars 2001, 33 pages, Cat. n° BT31-2/2002-III-8, ISBN n° 0-660-61806-0, http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/20012002/rSSHRC_f.pdf.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *2002-2003 Budget des dépenses, Partie III - Rapport sur les plans et priorités*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, mars 2002, 33 pages, Cat. n° BT31-2/2003-III-8, ISBN n° 0-660-61806-0, http://www.sshrc.ca/web/about/publications/plans_2002_f.pdf.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Comité permanent du CRSH sur l'éthique et l'intégrité, *Système d'assurance publique pour la recherche avec des êtres humains dans les établissements subventionnés par les Conseils Comité permanent du CRSH sur l'éthique et l'intégrité*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, août 2001, 18 pages, http://www.sshrc.ca/web/about/policies/PAS_f.pdf.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *De plus près. Le CRSH et la recherche en sciences humaines*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Division des communications, novembre 1999.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Des connaissances et des compétences à la fine pointe du progrès pour un monde en pleine mutation. Mise à jour du scénario sur l'innovation pour le Conseil de recherches en sciences humaines*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, décembre 1998, 11 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Le défi du juste milieu : La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1996-2001*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, décembre 1996, 20 pages, Cat. n° CR22-33/1997, ISBN n° 0-662-62927-2.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Mécanismes d'évaluation et de subvention inter-conseils*, http://www.sshrc.ca/web/about/policies/mechanisms_f.asp.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Programmes 2001-2002*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, juillet 2001, 25 pages, Cat. n° CR22-32/2002, ISBN n° 0-662-66137-0.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Rapport annuel, 2001-2002*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, juillet 2002, 72 pages, Cat. n° CR1-2002, ISBN n° 0-662-66739-5, http://www.sshrc.ca/web/about/publications/sshrc_annual_report_f.pdf.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Rapport du Groupe de travail sur l'avenir des humanités - La réponse du Conseil de CRSH*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, juillet 2001, 6 pages, http://www.sshrc.ca/web/about/publications/council_response_f.pdf

Rapport sur les plans et les priorités

- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Rapport du Groupe de travail sur l'avenir des humanités, *Mo(n)des de pensée - Les humanités en 2010. Rapport du Groupe de travail sur l'avenir des humanités, présenté au Conseil d'administration du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, mars 2001, 32 pages, Cat. n° CR22-37/2001, ISBN n° 0-662-65814-0, http://www.sshrc.ca/web/about/publications/humanities_report_f.pdf.
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Regard sur l'avenir : la stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, mars 1990, 28 pages, Cat. n° CR22-6/1990, ISBN n° 0-662-57960-7.
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Une recherche à la fine pointe du progrès pour une meilleure cohésion sociale et une économie compétitive pour le Conseil de recherches en sciences humaines*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, octobre 1998, 20 pages.
- CRSH Guide des subventions : Organismes communautaires et sans but lucratif*, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2003, http://www.sshrc.ca/web/apply/organizations_f.asp.
- CRSH Guide des bourses : Étudiants des cycles supérieurs*, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2003, http://www.sshrc.ca/web/apply/students_f.asp.
- CRSH Guide des bourses : Chercheurs postdoctoraux*, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2003, http://www.sshrc.ca/web/apply/researchers_f.asp.
- CRSH Guide des programmes : Liste complète des programmes du CRSH*, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2002, http://www.sshrc.ca/web/apply/program_index_f.asp.
- CRSH Guide des subventions : Établissements postsecondaires*, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2003, http://www.sshrc.ca/web/apply/institutions_f.asp.
- CRSH Guide des subventions : Professeurs*, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2003, http://www.sshrc.ca/web/apply/faculty_f.asp.
- CRSH Guide des subventions : Sociétés savantes*, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2003, http://www.sshrc.ca/web/apply/associations_f.asp.
- Gouvernement du Canada, *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002, 96 pages, Cat. n° C2-596/2001F-IN2, ISBN n° 0-662-86388-7, [http://www.innovationstrategy.gc.ca/cmb/innovation.nsf/vRTF/PDF/\\$file/atteindre.pdf](http://www.innovationstrategy.gc.ca/cmb/innovation.nsf/vRTF/PDF/$file/atteindre.pdf).
- Gouvernement du Canada, *Le Canada que l'on veut. Discours du trône ouvrant la deuxième session de la trente-septième législature du Canada*, Ottawa, 30 septembre 2002, http://www.sft-ddt.gc.ca/hnav/hnav07_f.htm.
- Gouvernement du Canada, *Le savoir - Clé de notre avenir. Le perfectionnement des compétences au Canada*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002, Cat. n° RH64-13/2002, ISBN n° 0-662-66356-X, 66 pages, <http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/sl-ca/doc/savoir.pdf>.
- Gouvernement du Canada, *Le stratégie d'innovation du Canada*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www.innovationstrategy.gc.ca/cmb/innovation.nsf/MenuF/MenuF>.
- Gouvernement du Canada, *Les Sciences et la technologie dans le Nord canadien : Cadre et plan de recherche fédéraux du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2002*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000, 52 pages, Cat. n° R72-290/2000, ISBN n° 0-662-65049-2, http://www.ainc-inac.gc.ca/nstp/nst_f.html.

Rapport sur les plans et les priorités

- Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche, *Processus et principes relatifs à l'élaboration d'un système canadien de gouvernance pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains*, Ottawa, Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada / Instituts de recherche en santé du Canada), avril 2002, http://www.nserc.ca/programs/ethics/francais/pre_f.htm.
- Renaud, Marc, « *Some Hard Facts on 'Soft Sciences'* », *ReSearch Money*, vol. 16, no. 1, 23 janvier 2002.
- Renaud, Marc, *Le défi de l'innovation pour les sciences humaines. Discours au sommet sur l'innovation à Montréal*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, octobre 2002, http://www.sshrc.ca/web/about/president/human_sciences_innovation_f.pdf.
- Renaud, Marc/Wiggin, Pamela/Charron, Jocelyn, « *Social Sciences in Canada : Changing Landscapes, Changing Challenges* », non publié, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2002, 26 pages.
- Renaud, Marc/Wiggin, Pamela/Charron, Jocelyn, *Les sciences sociales au Canada: nouveaux contextes, nouveaux défis*, ISUMA, vol. 3, no. 2 (2002), pp. 99-107, http://www.isuma.net/v03n02/renaud/renaud_f.shtml.
- Secrétariat du Conseil de Trésor, *Des résultats pour les Canadiens : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*, Ottawa, Secrétariat du Conseil de Trésor, mars 2000, 46 pages, http://www.tbs-sct.gc.ca/res_can/dwnld/rc_f_pdf.pdf.
- Secrétariat du Conseil de Trésor, *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et priorités de 2003-2004*, Ottawa, Secrétariat du Conseil de Trésor, septembre 2002, 54 pages, http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/guide_0304f.pdf.
- Secrétariat du Conseil de Trésor, *Une gestion axée sur les résultats 1999 - Vol 1*, Ottawa, Secrétariat du Conseil de Trésor, 2 vols., 1999, Cat. n° BT1-10/1999, ISBN 0-662-64464-6, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/pr99/mfr99/mfr99vol1f.htm>.
- Secrétariat du Conseil de Trésor, *Une gestion axée sur les résultats 1999 - Vol. 2 : Rapports ministériels sur les principaux résultats*, Ottawa, Secrétariat du Conseil de Trésor, 2 vols., 1999, Cat. n° BT1-10/1999-1, ISBN 0-662-64520-0, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/pr99/mfr99/vol2f.htm>.